

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 27 JUIN 2022

Date de convocation : 20/06/2022

2022 - 023

Nombre de Conseillers :

en exercice : 13

en présence : 10

votants : 12

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept du mois de juin, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : D. CAPY, M. DEGAUCHY, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, P. LEFEBVRE, F. LOIFERT, A. BOBOWSKI, V. LEROY, C. PICAUD

Absents excusés : M.J. LENS, M. DEVANNEAUX, P. MARSON

Procurations : M.J. LENS donne procuration à M. DEGAUCHY, P. MARSON donne procuration à M. DEGAUCHY

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : A. BOBOWSKI

DELIBERATION N°23: DESIGNATION DU COORDINATEUR COMMUNAL POUR LE RECENSEMENT DE 2023 ET RECRUTEMENT D'UN AGENT RECENSEUR

Le Maire explique qu'un coordonnateur communal doit être désigné pour l'enquête de recensement de la population qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023 et qu'un agent recenseur doit être recruté.

Le coordonnateur communal sera l'interlocuteur de l'INSEE pendant la campagne de recensement. Il sera notamment chargé d'assurer l'encadrement et le suivi des agents recenseurs.

Le Maire propose Mme MOUTURAT Jacqueline pour le rôle de coordonnateur communal et de faire le nécessaire pour recruter un agent recenseur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer Madame MOUTURAT Jacqueline en tant que coordonnateur communal et charge le Maire du recrutement de l'agent recenseur pour le recensement de la population qui aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 27 juin 2022.

Le Maire

Patrick LEFEBVRE

